

Communiqué de presse

Apprentissage par le travail : les premiers Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) de la branche des ACI ont été délivrés

La note d'information de **CEDEFOP** d'octobre 2013 intitulée « Renouer avec la formation, renouer avec l'emploi : aider les adultes peu qualifiés à sortir du chômage » vient conforter et mettre en lumière le travail développé par **CHANTIER école**. La mise en place des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) de la branche des ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) permet à la France de se doter d'un outil précieux et éprouvé d'apprentissage par le travail au profit des personnes de bas niveau de qualification.

Lancé en février 2013 et confié à **CHANTIER école** comme organisme certificateur unique sur la période d'expérimentation, le Certificat de Qualification Professionnelle "salarié polyvalent" de la branche professionnelle des ACI vise à certifier les compétences clés et compétences professionnelles développées et acquises en situation de production.

Le mois d'octobre a vu les premiers jurys se mettre en place sur le territoire.

A Sète (Hérault), Saumur (Maine et Loire) et Audruicq (Pas de Calais), **27 salariés ont obtenu le CQP validant leurs compétences.**

A ce jour, ce sont plus de 700 **salariés de 25 structures qui ont intégré le parcours de formation** visant l'accès à cette certification.

Plus de 60 structures ont déjà manifesté leur volonté d'accompagner leurs salariés dans cette voie.

La branche professionnelle des ACI et **CHANTIER école** se sont donné pour objectif d'atteindre 4 000 salariés sur la période d'expérimentation.

La formation préparant le CQP est de 200 à 399 heures selon les besoins du salarié. Elle repose sur une alternance de séances d'apprentissages en situation professionnelle et en salle, associée à une immersion en entreprise.

Chaque salarié va ainsi préparer un "dossier preuve" comprenant des livrets d'évaluation continue en termes de compétences clés et de compétences professionnelles liées au support de production de l'ACI, et des fiches d'expérience permettant de mesurer le niveau de maîtrise de la compétence.

Le jury se prononce à l'issue d'une épreuve en situation de production et d'un entretien individuel.

Contact Presse: Marguerite Gourdol
01 48 07 60 34

www.chantierecole.org